

Procès-verbal

Assemblée générale de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle
ce 9 septembre 2020, à dix-neuf heures.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'année scolaire 2020-2021, 16 personnes sont présentes.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Monsieur Goulet souhaite la bienvenue à tous les parents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 septembre 2019
5. Rapport annuel 2019-2020
6. Comité consultatif EHDAA
7. Portrait du Tremplin
8. Explication sur la composition et les fonctions du conseil d'établissement et comité de parents
 - Du conseil d'établissement
 - Du comité de parents
9. Élection du conseil d'établissement et du comité de parents
 - Nomination d'un président d'élection
 - Nomination d'un(e) secrétaire
 - Procédure de mise en candidature
 - Élection des parents au conseil d'établissement
 - Élection du représentant et du substitut au comité de parents
10. Questions de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que Monsieur le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour l'assemblée générale du 9 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux parents des élèves de l'école Le Tremplin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Josée Magny et approuvé par Annie Martel que l'ordre du jour soit adopté.

3. Désignation d'un(e) secrétaire de l'assemblée

Il est proposé par Pierre Goulet que Chantal Mongrain agisse à titre de secrétaire conjointement avec l'enregistrement de la réunion.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Annie Martel, appuyée par Valérie Tremblay il est résolu à l'unanimité;

DE DISPENSER, la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2020;

D'ADOPTER, le procès-verbal de l'assemblée générale du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin en y apportant les corrections suivantes :

- Les notes inscrites au point six devraient se situer au point huit.
- Concernant le point six, une présentation a été effectuée par Pierre Goulet.

5. Rapport annuel 2019-2020

Valérie Tremblay explique que nous avons eu une fin d'année un peu particulière. Nos sujets de discussion étaient concentrés surtout sur les frais chargés aux parents pour les différents programmes et les divers chantiers de construction par exemple, la piscine, la classe flexible et la place d'accueil avec l'octroi d'une bourse. Un montant d'environ 120 000,00\$ est déjà amassé pour la restauration de la cour d'école.

6. Comité consultatif EHDAA

Nous n'avons pas encore la date pour la prochaine rencontre.

7. Portrait du Tremplin

Pierre Goulet explique quels types de dossiers sont traités par les directions dans notre école. Il résume bien notre mission, notre vision ainsi que nos choix prioritaires. Nous sommes une école très humaine et très familiale qui a le souci de respecter nos valeurs, qui sont la fierté, l'engagement et la réussite.

- Projet éducatif
La fin de l'année 2019-2020 a été très différente des autres fins d'année scolaire. Il y aura des ajustements à faire face au résultat des examens ministériels qui n'ont pas eu lieu.

La surveillance a été resserrée en fin d'année concernant la tenue vestimentaire, jusqu'à présent il n'y a pas de problématique majeure.

8. Explication sur la composition et les fonctions :

8.a Du conseil d'établissement

Présentation par monsieur Goulet de la formation du conseil d'établissement et des différents représentants. Il doit y avoir un minimum de 5 réunions par année scolaire. On y traite de différents sujets définis par la loi sur l'instruction publique (l.i.p.). Différents exemples de sujets sont présentés.

8.b Du comité de parents

Présentation de ce qu'est le comité de parents et des fonctions que la personne choisie aura au sein du comité de parents du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

9. Élections au conseil d'établissement et au comité parents :

Il y a 3 remplacements pour un mandat de 2 ans à combler

9.a Nomination d'un président d'élection

Madame Maïté Gouvéia propose monsieur Pierre Goulet à titre de président d'élection.

9.b Nomination d'un secrétaire d'élection

Madame Valérie Tremblay se propose comme secrétaire d'élection conjointement avec l'enregistrement de la réunion

9.c Scrutateurs d'élection

Madame Chantal Mongrain et monsieur Pierre Goulet ont été désignés pour être scrutateurs.

9.d Procédure de mise en candidature

Trois postes en élection pour une durée de deux ans.

Monsieur Goulet invite les parents présents à proposer des personnes pour combler les postes les vacants :

- Julie Marceau propose Nadia Gauthier, ce qui est refusé
- Annie Martel propose Marie-Ève Martel, ce qui est accepté
- Valérie Tremblay propose Vikie Veillette, ce qui est accepté
- Annie Martel propose Karyne De Montigny, ce qui est accepté

9.e Élection des parents substitués au conseil d'établissement

- Marie-Ève Martel propose Karine Martel, ce qui est accepté
- Nathalie Cassin se propose, ce qui est accepté
- Julie Marceau propose Nadia Gauthier, ce qui est refusé

9.f Élection du représentant et du substitut au comité de parents.

- Aucun représentant pour le conseil d'administration
- Julie Marceau accepte d'être représentante au comité de parent
Karyne De Montigny accepte d'être substitut au comité de parent

Madame Julie Marceau propose la fin de l'élection et madame Marie-Ève Martel approuve.

10. Question de l'assemblée

Aucune question

11. Levée de l'assemblée

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Ève Martel, parent, et approuvé par Valérie Tremblay, parent, il est résolu

DE CLORE l'assemblée générale du 9 septembre 2020 à 20 h 30

Vertical line